



Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Métiers visés

L'emploi le plus directement accessible à la sortie du diplôme est celui de : Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs, sous réserve de la satisfaction des conditions de moralité et d'âge prévues par la Code de l'action sociale et des familles. Ce mode d'exercice représente près de 80% des professionnels. Les autres emplois sont accessibles après une période d'activité professionnelle et la réalisation de formalités administratives spécifiques :

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement hébergeant des majeurs : sous réserve de la satisfaction des conditions de moralité, d'âge (21 ans), d'expérience professionnelle (1 an) et de déclaration administrative auprès du préfet de département prévues par le Code de l'action sociale et des familles.

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel, sous réserve de la satisfaction des conditions de moralité, d'âge (25 ans), d'expérience professionnelle (3 ans) et après procédure d'agrément auprès du préfet de département.

Références juridiques des réglementations d'activité :

La détention de la licence professionnelle répond à la condition de formation des mandataires judiciaire à la protection des majeurs, prévue par l'article L. 471-4 du Code de l'action sociale et des familles.

L'exercice de l'activité professionnelle implique la satisfaction de l'ensemble des conditions prévues à l'article L471-4 du Code de l'action sociale et des familles, ainsi que des conditions particulières prévues pour chacun des modes d'exercice de la profession.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +2
Durée	1 an
ECTS	60
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> Alternance : contrat d'apprentissage
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP38862 : Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> Droit public Droit privé et sciences criminelles
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Activités juridiques
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Oui
CFA partenaire	CFAU
Type de contrat d'alternance	Contrat d'apprentissage

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Julie Mattiussi](#)

Programme des enseignements

Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

LP Mandataire judiciaire				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations	16 ECTS	-	-	-
Les régimes de protection juridique	50h	-	-	-
Droits et responsabilités de la personne protégée	44h	-	-	-
Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives	38h	-	-	-
UE2 - Adapter l'accompagnement à la personne protégée	14 ECTS	-	-	-
Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement	38h	-	-	-
Communication	44h	-	-	-
Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences	50h	-	-	-
UE3 - Agir en tant que professionnel de la protection juridique	16 ECTS	-	-	-
Gestion budgétaire et administrative	38h	-	-	-
Gestion patrimoniale et fiscale	44h	-	-	-
Posture professionnelle	50h	-	-	-
UE4 - Approfondir ses savoirs professionnels	14 ECTS	-	-	-
Stage ou Alternance	3h	-	-	-
Projet tuteuré (conférence, association anciens, flyer+salons)	3h	-	-	-
Heures de référentiel à ne pas afficher	CM	TD	TP	CI
Projet tuteuré (à l'étudiant)	-	-	-	-
Responsabilité du parcours	-	16h	-	-
Suivi des apprentis (à l'étudiant)	-	-	-	-